

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 28 Novembre 2022

Présents : MM. BES, ZAFRA, LE GALL, ZANDOMENEGHI, VIDAL Mmes WIDORSKI, NOVELLI.

Assiste à la séance : Mme BERNARD

RAPPEL :

STATUT FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Titre 1

SECTION 1

ARTICLE 1.1

1. L'association dite "Fédération Française de Football", fondée le 7 avril 1919 par transformation du "Comité français interfédéral" créé en 1906, et reconnue d'utilité publique par décret en date du 4 décembre 1922, comprend des groupements sportifs dénommés Clubs ayant pour but principal ou accessoire de faire pratiquer le football.

La Fédération et ses organes déconcentrés, en tant qu'organes chargés d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défendent les valeurs fondamentales de la République française et doivent mettre en œuvre les moyens permettant d'empêcher toute discrimination ou atteinte à la dignité d'une personne, en raison notamment de son sexe, son orientation sexuelle, son origine ethnique, sa nationalité, sa situation géographique, sa langue, sa situation sociale, son apparence physique, ou ses convictions politiques et religieuses.

Par ailleurs, le respect de la tenue règlementaire et la règle 50 de la Charte olympique assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique.

A ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci :

- tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,
- tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale,
- tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande,
- toute forme d'incivilité.

Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales.

CORRESPONDANCE

FC CHEVAL BLANC : Lu et pris note de votre courrier, veuillez contacter les clubs adverses pour modification des horaires à domicile pour la catégorie U15F.

SUD LUBERON ENT S : Nous informe en date du 26/11/2022 seront forfait général en seniors à 8 Poule B pour la saison 2022-2023.

FC CARPENTRAS : Lu et pris note de votre courrier. Le match U15F poule A, FC CARPENTRAS/ST JEAN DU GRES prévu le 26/11/22 reporté dû à votre engagement COUPE MEDITERRANEE. Proposition de jouer le 21/12/2022 à Carpentras à 14h30 en attente de l'accord de Saint Jean du Grès.

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT SENIOR F A 11

Le match N°25420623 du 04/12/2022 VENTOUX SUD FC / ST REMY se jouera au Cosec de Mazan à 10h30

Le match N°25420404 du 04/12/2022 ETOILE D'AUBUNE – O. EYRAGUES se jouera à 13h à Aubignan

Le match N° 25420399 du 20/11/2022 AC AVIGNON 2 – ETOILE D'AUBUNE 1 se jouera le 15/01/2023

Le match N° 25420397 FC ENTRAIGUES 1- O. EYRAGUE 1 se jouera le 15/01/2023

CHAMPIONNAT SENIOR F A 8

Le match N° 25421450 du 04/12/2022 ETOILE D'AUBUNE – FC DENTELLE se jouera à 10h30 à Aubignan

Le match N°25421456 du 08/01/2022 ETOILE D'AUBUNE – AC VALAYANS se jouera à 10h30 à Loriol

CHAMPIONNAT U15 F A 8

Le match N°25418371 du 03/12/22 RCB BOLLENE1 / AC AVIGNON 1 se jouera à 17h au stade Bacconnier

Le match N°25418334 du 26/11/22 ETOILE D'AUBUNE – AS RASTEAU se jouera le 14/12/2022 à 15H au stade de Loriol du Comtat

CHAMPIONNAT U13 F A 8

Le match N°25440997 du 03/12/22 FC ST REMY/ LES MINOTS DU VASIO se jouera le 14/12/22 à 15h au stade de la petite crau

Le match N°25440998 du 03/12/22 US TOURAINNE/ FC CARPENTRAS se jouera au stade Maurice Greff

Le match N°25437247 du 03/12/22 VENTOUX SUD FC/ FC CHEVAL BLANC se jouera à 10h30 au Cosec de Mazan



SECTEUR COUPES

COUPE CHABAS : 1^{ER} Tour le 11/12/2022

FC AUREILLOIS / FC TRAVAILLAN
FC ST REMOIS / EMAF LES ANGLES
ENT CAVAILLON.CALAVON FC / AC AVIGNON

ETOILE D'AUBUNE / EXEMPT
O. EYRAGUAIS / EXEMPT
FC VENTOUX SUD / EXEMPT
FC ENTRAIGUES / EXEMPT
FC MONTEUX / EXEMPT

COUPE DE L'AMITIE : 1^{ER} Tour le 11/12/2022

GORDIENNE ESPERANCE / CO CABANNE
FC BONNIEUX / O. BARBENTANE
FC CHEVAL BLANC / US TOURAINE
AVENIR S BEDARRIDAI / AC VEDENE LE PONTET
ST JEAN GRES FONTVIEILLE / FC DENTELLE
PHENIX CAVAILLON.CALAVON FC / LES MINOTS DE VASIO
US EYGALIERES / AS LES VALAYANS
AS RASTEAU / ETOILE D'AUBUNE

COUPE GRIOLET : 1^{ER} Tour le 10/12/2022

ST DIDIER PERNOISE / US TOURAINE
US CADEROUSSENIENNE / AS RASTEAU
JS APT / EXEMPT
FC CARPENTRAS / EXEMPT

COUPE U15 GRAND VAUCLUSE : 1^{ER} Tour le 10/12/2022

US TOURAINE / PHENIX F CAVAILLON
AC VEDENE LE PONTET / FC TARASCON
FC MONTEUX / AS RASTEAU
RCB BOLLENE / LES MINOTS DE VASIO
JS APT / AC AVIGNON
VENTOUX SUD FC / US CADEROUSSENIENNE
FC CHEVAL BLANC / FC ST REMOIS
FC CARPENTRAS / ETOILE D'AUBUNE



PLATEAUX U10F U11F

CLUB RECEVANT le 10 DECEMBRE 2022 Début du plateau à 10H30

POULE 1		POULE 2	
A	AC AVIGNON	A	MORIERES ACS
B	APT JS	B	LES MINOTS DU VASIO
C	CHEVAL BLANC FC	C	MONTEUX FCF
D	ST JEAN DU GRES	D	SC COURTHEZON JONQUIERES
E	ENT GRAVESON	E	CADEROUSSE SC
F		F	RC BOLLENE
G		G	AUBUNE ES
H		H	
I		I	
J		J	

Merci de renvoyer les feuilles de matchs dans les 48h au District.

Vous pouvez retrouver les documents pour ces plateaux sur les boites mails de votre club ou sur le site rubrique « Documents » « Infos pratiques ».